



ARCHAMPS



FEUILLE D'INFOS

MAI • JUIN 2025



MOT DU MAIRE

Chères Archampoises, chers Archampois,

Chères habitantes, chers habitants,

Je suis heureuse de vous faire part de plusieurs nouvelles importantes pour notre commune.

Tout d'abord, l'arrivée du docteur Orana marque une avancée significative pour l'accès aux soins à Archamps. Il est désormais bien installé et a pu prendre en charge de nombreux habitants qui étaient jusque-là en attente d'un médecin traitant. C'est une étape importante pour répondre aux besoins de santé de proximité.

POUR DÉCOUVRIR SON TÉMOIGNAGE, VOUS POUVEZ SCANNER LE QR CODE CI-DESSOUS.

Ensuite, je tiens à souligner le caractère particulièrement réussi et émouvant de la cérémonie du 8 mai. Grâce à la participation des enfants de l'école et d'un jeune élu du Conseil Municipal des Jeunes, cette commémoration a pris une dimension à la fois solennelle et porteuse d'espoir.

À travers leurs mots, nous avons perçu toute la force du devoir de mémoire, transmis avec conviction par nos enseignants. Ces valeurs de respect, de tolérance et de vivre-ensemble, apprises dès l'école, trouvent un écho essentiel dans notre quotidien, à l'heure où les questions de harcèlement et de discrimination sont plus que jamais d'actualité.

Enfin, je souhaite rappeler l'importance du respect de chacun et de notre cadre de vie commun. Archamps est une commune où il fait bon vivre, et cela ne peut exister que si nous restons attentifs au respect des règles, à la civilité et au lien entre les habitants.

Je tiens à le dire avec clarté : nous ne laissons rien passer en matière de comportements irrespectueux ou discriminatoires, et nous continuerons à agir pour préserver l'esprit de notre village. Je vous remercie pour votre engagement et votre confiance. C'est ensemble que nous faisons vivre les valeurs qui nous rassemblent.

Anne Riesen,
MAIRE D'ARCHAMPS

POUR EN SAVOIR
PLUS, CLIQUEZ ICI

BILAN DU MANDAT

PARTICIPER AUX EFFORTS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE LA PÉRENNISATION DES INITIATIVES VERTES LIÉES AU LABEL TERRE D'AVENIR

Depuis plusieurs années, Archamps s'engage activement dans la **transition énergétique** et le **développement durable**. Cet engagement nous avait valu l'obtention du label « **Village Terre d'Avenir** », qui valorisait les actions concrètes en faveur du climat, de la biodiversité ou encore des mobilités douces.

Aujourd'hui, le label a été suspendu non pas à cause d'un désengagement de notre part, mais parce que l'association qui le portait a cessé son activité, faute d'un soutien suffisant à l'échelle régionale.

DES PROJETS CONCRETS ET DURABLES

1. Transition énergétique : priorité aux énergies renouvelables

- Installation de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente et le groupe scolaire.
- Utilisation de la géothermie pour le chauffage du groupe scolaire et de la mairie.
- Centre technique municipal : combinera panneaux solaires et pompes à chaleur air/air.
- Flotte municipale en partie électrique
- Maîtrise des consommations d'éclairage public grâce à la rénovation et au passage progressif en LED

2. Aménagements favorables au climat et à la biodiversité

- Désimperméabilisation des sols : cheminements poreux, noues paysagères
- Jardins pédagogiques autour de l'école
- Voirie végétalisée : îlots verts intégrés aux projets d'aménagement
- Développement du vélo au quotidien avec le déploiement d'itinéraires « vélotaf »
- Transplantations d'arbres, actions de nettoyage des cours d'eau
- Plantation de nombreux arbres : 1 000 jeunes arbres ont été plantés au Bois des Chênes, ainsi que plusieurs arbres de grande taille dans le centre du village.
- Plantation citoyenne au parc du Lynx dans une démarche de permaculture

3. Qualité de vie et solidarité

- Création d'un marché hebdomadaire le jeudi soir avec producteurs locaux et de qualité
- Installation du Nomad Bar avec la mise en valeur des produits locaux et circuits courts.
- Projet du chalet des associations, conçu avec des aménagements durables pour accompagner les associations du villages dans leurs événements
- Accompagnement des projets citoyens en lien avec la transition écologique : fresque du climat, ludothèque (partage et réemploi), accorderie (économie du don et de l'échange).
- Encouragement aux modes de production et de consommation responsables

VIE ASSOCIATIVE : UN MANDAT AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

Dès le début du mandat, la commune a choisi de renforcer la vie sociale et associative, malgré le contexte du Covid. Cette dynamique s'est concrétisée par l'ouverture de l'Espace Raymond Fontaine, ancienne école transformée en lieu de vie partagé. On y retrouve aujourd'hui la ludothèque Lémandragore, un cabinet médical, une salle polyvalente pour les Aînés, et bientôt l'école de musique. Un lieu devenu central dans la vie locale, largement apprécié des habitants.

Au-delà des lieux, la commune a soutenu durablement la vie associative :

- Subventions annuelles pour les activités et événements
- Mise à disposition de salles, équipements et moyens
- Aides ponctuelles, comme pour la fête de l'école ou la Fête du vélo

Et les résultats sont là : des associations qui se développent, des effectifs en hausse, des événements qui fédèrent.

LE TENNIS, UNE CROISSANCE VISIBLE

Entre 2019 et 2025, les effectifs du club ont nettement progressé :

- Chez les moins de 6 ans : de 23 à 40 licenciés
- Chez les seniors : de 46 à 57 membres

Cette vitalité a conduit à de nouveaux projets structurants, comme la construction d'un club house au tennis des Pommeraies, prévue en 2025.

LE CLUB DE KARATÉ FÊTE SES 25 ANS À ARCHAMPS.

Après une baisse à 43 adhérents en 2021/22, il compte aujourd'hui plus de 165 membres, porté par une belle dynamique intergénérationnelle et l'ajout du Krav Maga et du Body Karaté.

LE VTT CLUB, UNE ANTENNE QUI ROULE

Lancée en 2021 avec 10 jeunes, l'antenne locale compte aujourd'hui :

- 65 jeunes répartis en 4 groupes le mercredi
- 2 groupes adultes le samedi matin

GYM DYNAMIC : LE BOOM DU BIEN-ÊTRE

Avec 135 inscrits cette saison, dont 72 Archampoises, cette association de Pilates, gym douce et cardio a triplé ses effectifs depuis le Covid.

La commune a soutenu des animations conviviales : concerts au marché, dimanches festifs avec le Nomad Bar... Autant de moments qui font vivre un village accueillant et solidaire.

POUR EN SAVOIR PLUS, CLIQUEZ ICI



CONSEIL MUNICIPAL

SOUTIEN AU VÉLO ÉLECTRIQUE RECONDUIT

Dans sa volonté d'encourager les mobilités douces, la commune reconduit pour 2025 la subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) neufs. Dotée d'un budget de 20 000 €, l'aide varie selon le type de vélo et son prix d'achat :

- **Jusqu'à 4 000 € : 250 € de subvention**
- **Au-delà de 4 000 € : 150 €**
- **Vélos cargo ou triporteurs : 250 €**
- **Limité à deux VAE par foyer fiscal (un par personne), ce dispositif reste valable pendant un an.**

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE VTT CLUB

Le VTT Club de Saint-Julien-en-Genevois, actuellement logé dans une ancienne classe, bénéficiera bientôt d'un nouvel espace : « La Cabane ». Le bâtiment sera construit aux Pommeraies, à proximité du futur Club House du Tennis. Le permis de construire a été officiellement autorisé.

CAMPAGNE ÉLECTORALE : DES SALLES ACCESSIBLES À TOUS

À l'approche des élections, la commune met à disposition la salle du Verger (une fois par mois) et la salle polyvalente (une seule fois) aux partis politiques ou candidats, dans la limite des créneaux disponibles.

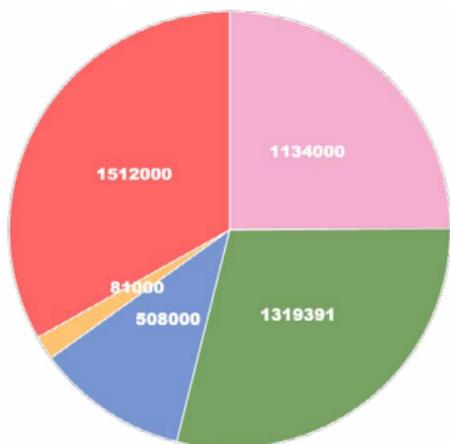
UN MINIBUS COMMUNAL AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Le Ford Transit de la commune pourra désormais être prêté gratuitement aux associations locales pour leurs déplacements, sur la base d'une convention formalisée.

ÉCONOMIE

BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT 2025



- Charges générales
- Autres dépenses
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges de personnel

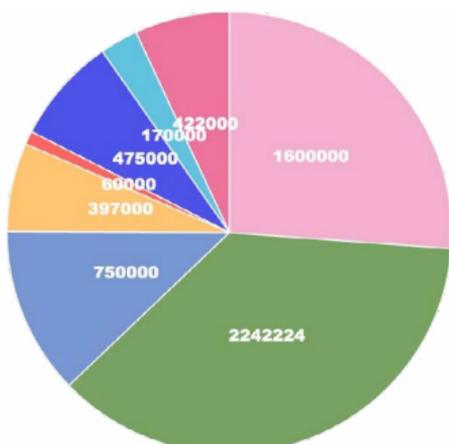
Section de fonctionnement

Total : 4 554 391 €

(en équilibre recettes/dépenses)

Dépenses réelles : 4 114 065 €

INVESTISSEMENT 2025



- Centre technique municipale
- Autres investissements
- Club house Tennis
- Maison des assistantes maternelles
- Vidéoprotection
- Aménagement RD145
- Tourne-à-gauche + Voie verte
- Réhabilitation Raymond Fontaine

Section d'investissement

Total : 6 116 224,09 €

(en équilibre recettes/dépenses)

Dépenses réelles : 5 500 000 €

[1] Les montants annoncés ne représentent pas le coût total des projets mais le coût des dépenses engagées pour l'année 2025

Taux d'imposition 2025 (inchangés)

Pour en savoir plus sur le budget de votre commune, rendez-vous sur le site de la Mairie d'Archamps.

20,39 %

Foncier bâti

48,79 %

Foncier non bâti

13,83 %

Taxe sur les résidences secondaires

VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

MANGER LOCAL ET VARIÉ, C'EST POSSIBLE À ARCHAMPS !

Vous avez été nombreux à nous demander où retrouver les producteurs locaux et les food-trucks présents à Archamps. Bonne nouvelle : il y a de quoi se régaler sans quitter la commune !

Chaque jeudi de 16h à 20h, le marché d'Archamps s'installe Place de l'Église. Un moment convivial pour faire ses courses en circuits courts et rencontrer les artisans de notre alimentation.

Et toute la semaine, des food-trucks vous régaleront en soirée, toujours Place de l'Église : Petit Lao, Camioneta de papa, La Calabrisella, Le Nomad Bar

Archamps, un village où l'on mange bien... et local !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Mairie d'Archamps.

ASSOCIATION DE MÖLKKY

L'association Molkking, venue de Viry, s'installe ponctuellement à Archamps pour faire découvrir le Molkky, un jeu de quilles finlandais ludique et accessible à tous.

Voilà ce qui attend les Archampoises : animation à la fête de l'école le 28 juin, créneaux réguliers à venir à la rentrée de septembre 2025 Une convention avec la mairie est en cours pour encadrer l'utilisation des terrains communaux.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : UN VILLAGE MOBILISÉ POUR LA PLANÈTE

Le samedi 29 mars, 49 habitants d'Archamps ont participé au traditionnel nettoyage de printemps, organisé par la mairie et la commission Développement durable. Objectif : nettoyer le village avant la repousse de la végétation.

Répartis en petites équipes, les participants ont parcouru les axes principaux, le centre et les berges de l'Arande et de la Tate. Parmi les déchets : canettes, mégots, emballages... mais aussi des objets insolites comme une mâchoire de sanglier !

Environ 50 kilos de déchets ont été collectés, un chiffre stable chaque année.

L'événement, reconduit depuis plus de 12 ans, permet aussi de sensibiliser à la réduction des déchets.

Et pour clore cette matinée citoyenne : un pique-nique convivial offert par la mairie. L'an prochain, une animation autour du composteur communal pourrait venir compléter cette belle initiative.

Un grand merci aux habitants qui ont participé à cette belle initiative.

CADRE DE VIE

Le projet de vidéoprotection suit son cours à Archamps. Au moment de la parution de ce bulletin, le choix de l'entreprise chargée de l'installation des caméras sera finalisé, et les travaux sont programmés pour le second semestre 2025.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de sécurisation du territoire, aux côtés de la mise en place du dispositif de participation citoyenne et du recrutement d'un garde champêtre (évoqué dans un précédent bulletin). À terme, ce réseau de caméras viendra renforcer le maillage avec les communes voisines et contribuera à améliorer l'efficacité des interventions de la gendarmerie.



SÉCURITÉ

À Archamps, la lutte contre la délinquance progresse grâce à un travail de terrain et une mobilisation collective. Mis en place en lien avec la Gendarmerie, le dispositif de participation citoyenne repose sur l'implication d'habitants volontaires, désignés comme référents de quartier.

Résultat ? Une baisse significative des atteintes aux biens dans notre commune :

Près de -50 % à Archamps et Neydens sur les six premiers mois de l'année, par rapport à l'an dernier !

Ce succès, salué par la Gendarmerie, est le fruit d'une coopération active entre forces de l'ordre, mairie et citoyens. À ce jour, neuf référents veillent au quotidien à renforcer les liens entre les habitants et les autorités.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif ou connaître le référent de votre quartier ?

CONTACTEZ LA MAIRIE.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNE APPLI MOBILE POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE COMMUNE (ET CELLES D'À CÔTÉ !)

Depuis le 14 avril 2025, la CCG a lancé une application mobile gratuite à destination de ses habitants.

Objectif : simplifier l'accès à l'information locale et faciliter la vie quotidienne.

Disponible sur Android et iOS, l'application « CC Genevois » centralise tout ce qu'il faut savoir :

- Actualités et alertes en temps réel
- Agenda des événements à venir
- Services pratiques : horaires, contacts, démarches
- Signalements : déchets, voirie, éclairage...

Plus besoin de chercher sur plusieurs sites ou d'attendre un affichage : tout est à portée de main, dans une seule appli !

POUR EN SAVOIR PLUS, CLIQUEZ ICI



VOTRE VOITURE A DE LA PLACE ? METTEZ-LA AU SERVICE DES AUTRES (ET DE VOTRE PORTE-MONNAIE)

Bonne nouvelle pour les salariés d'ArchParc : la zone d'activités rejoint officiellement le service de covoiturage Hé!Léman, une solution simple, sans réservation, pour se déplacer autrement sur le territoire.

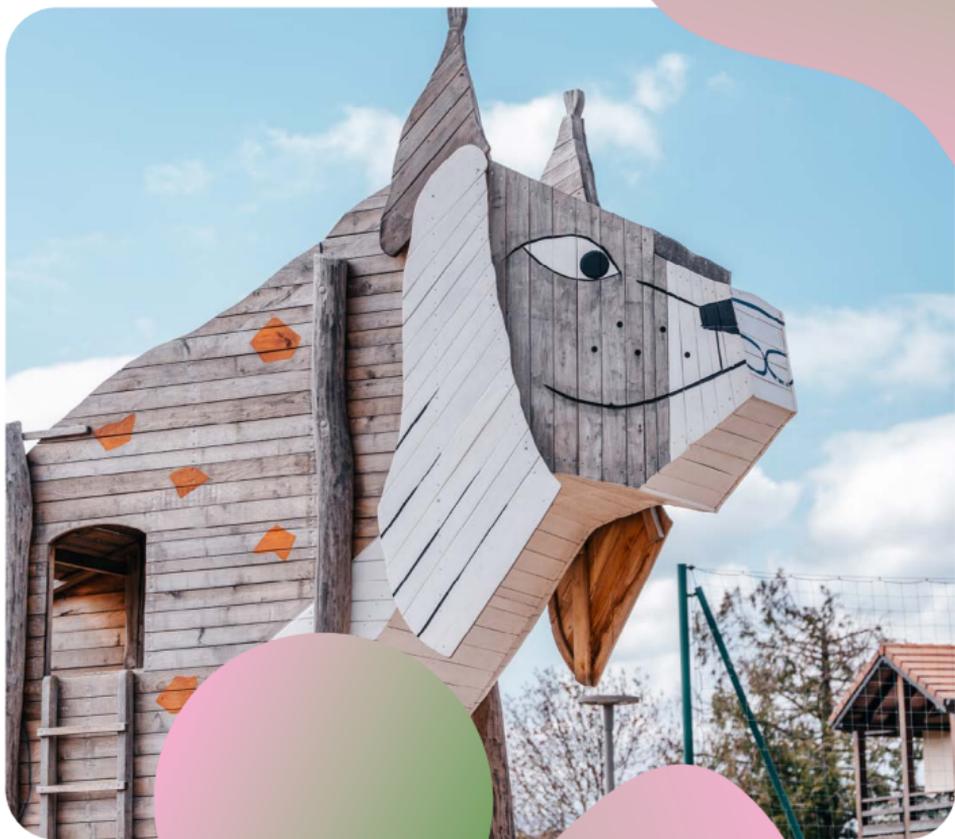
Hé!Léman facilite les trajets domicile-travail tout en réduisant le nombre de voitures vides sur les routes.

ArchParc est désormais connecté à la ligne Vuache-Genevois-Annemasse, qui traverse 13 communes, dont Saint-Julien, Neydens, Collonges-sous-Salève ou encore Annemasse.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 6h à 20h, et le week-end de 9h à 20h, même pendant les vacances scolaires.

« Je me suis lancée pour la première fois, prise en charge en une minute ! »

Assistance gratuite : 04 81 69 51 00 – support@heleman.org



MAIRIE **D'ARCHAMPS**

RUE DE LA MAIRIE CS 70501 – 74160 ARCHAMPS

Tél : 04 50 43 62 18

www.mairie-archamps.fr

accueil@mairie-archamps.fr

NOS HORAIRES

Lundi, Mercredi, Vendredi – 09H00 – 12H00

Mardi, Jeudi – 14H00 – 19H00

RETROUVEZ-NOUS

Facebook

commune d'Archamps

Whatsapp

<https://urls.fr/fJTGkn>

